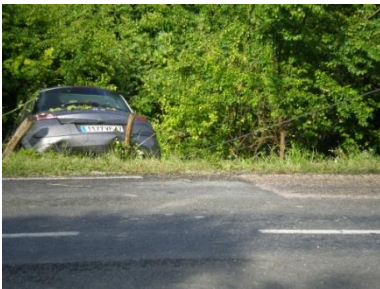




Ces panneaux bleus sont là pour indiquer aux automobilistes qu'ils doivent ralentir....

Sur la D 271 qui mène d'Aiguillon à Clairac, nombreux sont ceux qui ne respectent pas cet avertissement. Ils roulent à une vitesse excessive, dépassant bien souvent les 90 km/h. En conséquence cette route a connu plusieurs accidents dont certains ont été mortels.



Les riverains hésitent à rentrer ou sortir de leur parking craignant d'être accrochés par des véhicules surgissant à vive allure. D'autant plus ceux qui ont déjà vécu cette expérience plutôt traumatisante ...

Les promeneurs à pied ou à vélo risquent de se faire renverser, particulièrement au niveau des virages de Pélagat où la visibilité est quasiment nulle.

Cette dangerosité a d'ailleurs fait l'objet d'un courrier adressé le 25/11/2010 à M. CAMANI, Président du Conseil Général du Lot et Garonne par l'AF3V (Association Française des Véloroutes et Voies Vertes). Les maires concernés en ont reçu une copie. Voici un extrait :

*« Afin de permettre à un plus grand nombre de familles, de cyclistes débutants et de randonneurs touristes de parcourir la vallée du Lot, nous vous demandons de sécuriser les portions de la Véloroute qui sont aujourd'hui difficiles -et parfois dangereuses-. D271 de Pélagat à Clairac (4.6km) : à sécuriser en créant des sur-largeurs ou des bandes cyclables (cf. par un marquage de files de circulation étroites à 2.80m de large). Route circulée et dangereuse. **Aménagement prioritaire.** » (en gras dans le texte).*

Pour toutes ces raisons, il nous semble légitime et urgent de renforcer la sécurité des résidents et des usagers. Nous demandons la pose de panneaux de limitation de vitesse, 50 km/h dans les virages et 70 km/h dans les lignes droites.

Aiguillon, le 8 janvier 2012

Nom	Adresse	Signature

Pétition D271 : A signer et à renvoyer chez M. et Mme DA SILVA Roc de Pélagat 47190 AIGUILLON